



Rapport de la mairesse des faits saillants du rapport financier 2025

Chères citoyennes, chers citoyens,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, au cours de la séance ordinaire du Conseil du 6 juin 2026, la mairesse est tenue de faire un rapport des faits saillants du rapport financier ainsi que du rapport de l'auditeur externe, audités par la société de comptables professionnels agréés Amyot Gelinat s.e.n.c.r.l., pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025.

Le Conseil a déposé son rapport financier lors de la séance du 6 juin 2026.

Revenus et dépenses de fonctionnement

Lac-Tremblant-Nord a enregistré des revenus de fonctionnement de 2 115 861\$ et des dépenses de fonctionnement de 1 929 143 \$.

Éléments à des fins de conciliation fiscales

En ce qui concerne les éléments à des fins de conciliation fiscales, elles s'établissent à 741 061 \$.

Résultat de l'exercice 2025

Le résultat de l'exercice 2025 à des fins fiscales est un excédent de 927 780 \$.

Surplus accumulé

Nous avons un surplus non affecté de 1 125 764 \$ comparativement à 197 984 \$ l'an dernier. Cette variation s'explique par l'excédent de l'exercice de 927 780 \$.

Nous avons un surplus affecté au budget 2026 de 256 520 \$ comparativement à 20 654 \$ en 2025. Cette affectation n'est cependant pas reflétée dans les états financiers de 2025 puisque le budget a été adopté en janvier 2026. Elle sera donc reflétée dans les états financiers de 2026.



Fonds de parcs

Le fonds de Parcs est à 411 702 \$ au 31 décembre 2025 versus 422 200 \$ au 31 décembre 2024. La diminution s'explique par l'utilisation du fonds de Parcs pour l'achat et le raccordement d'une station de lavage de bateaux et pour payer des frais d'entretien du portail de la marina pour des coûts totaux de 16 271\$ compenser par des revenus d'intérêts de 5 774\$ générés par les sommes accumulées au fonds de Parcs.

Rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

Les auditeurs, dans leur rapport déposé avec les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, confirment que ces derniers, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Lac-Tremblant-Nord.

Kim Meyer, Mairesse.

Le 6 juin, 2026